



Master Droit des affaires franco-asiatiques - Vietnam

0000

Partenariat entre l'Université Paris-Panthéon-Assas et l'Université Nationale de Ho Chi Minh-Ville.

Ce programme sélectif est ouvert aux étudiants actuellement inscrits en 3e année de licence en droit ou master en économie ou en gestion, ou encore Diplôme Universitaire équivalent (avec justification d'enseignements juridiques). Ce diplôme peut être accessible à des professionnels ayant validé leurs acquis de droit dans leur expérience professionnelle.

L'intégralité de la formation a lieu à Ho Chi Minh-Ville.

[Site de l'Université Nationale de Ho Chi Minh Ville](#)

[Association du Master de Droit des Affaires franco-asiatiques](#)

Renseignements

Responsable du master : [Thierry BONNEAU](#), professeur

Responsable du pôle formations et campus internationaux : [Nathalie OLIVIER](#),

Tél. : +33 (0)1 44 41 56 83

[Courriel](#)

Coordnatrice de l'Université Nationale de Ho Chi Minh-Ville

NGUYEN LE Phuong Huynh (Mme)

Coordnatrice - Master des Affaires Franco-Asiatiques

Institut International

Université d'Économie et de Droit

Tél : 08.37244555 (6651) | 079.8424224

> [Courriel](#)

> [Web](#)

Coût de la formation

Les frais de scolarité sont à régler uniquement à l'Université d'Economie et de Droit de Ho Chi Minh-Ville : **2250 USD par an**

Les étudiants devront également s'inscrire administrativement à l'Université Paris-Panthéon-Assas mais seront exonérés de frais d'inscription et de CVEC.

Candidatures en M1 et M2 pour les étudiants de UEL

Candidatures en master 1 pour les étudiants français : uniquement sur [Mon Master](#) .

Candidatures en master 2 pour les étudiants français (en fonction des places disponibles) : par transfert équivalence uniquement sur [Emundus](#).

Candidatures en master 1 et master 2 pour les étudiants sélectionnés par UEL uniquement sur [Emundus](#) .



Association des étudiants

[Association master Droit des affaires franco-asiatiques](#)

Master Droit

Droit des affaires franco-asiatiques - Vietnam

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Droit comparé et droits étrangers](#)

[M. Thierry BONNEAU](#)

[Filières implantées à l'étranger](#)

[Master](#)

2 ans

[Formation initiale](#)

Former des spécialistes du droit des affaires capables d'appréhender les problématiques complexes liées au développement de nouveaux domaines du droit : arbitrage international, assurances, contrats de distribution, propriété intellectuelle, marchés financiers, fiscalité internationale, etc.

[Français](#)

[Bac +3](#)

Attendus

Ce programme sélectif est ouvert aux étudiants justifiant d'une licence française en droit, ou d'un master français en économie ou en gestion, ou encore d'un Diplôme Universitaire équivalent (avec justification d'enseignements juridiques) obtenus dans une université française.

Critères généraux d'examen des candidatures

Résultats et compétences académiques.

Motivation à intégrer la formation.

Intérêt pour l'Asie du Sud-Est.

Modalités d'examen des candidatures

Examen sur dossier par un comité d'évaluation, éventuellement entretien.

Les étudiants ayant validé la première année de master de droit des affaires franco-asiatiques seront automatiquement admis en deuxième année de master de droit des affaires franco-asiatiques. À l'issue des 2 années de la formation, les étudiants obtiennent deux diplômes délivrés par l'Université Paris-Panthéon-Assas : la maîtrise (master 1) en Droit des affaires franco-asiatiques et le master en Droit des affaires franco-asiatiques.

Les étudiants sélectionnés effectueront la totalité de leurs études à Ho Chi Minh-Ville.

L'université dispose d'un encadrement pédagogique et administratif spécifique destiné à gérer les besoins des étudiants.

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le Règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.



1^{re} année (60 ECTS)

Semestre 1 (29,5 ECTS)

UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Contrats internationaux (technique contractuelle) - 10 ECTS
- > Droit des contrats spéciaux - 10 ECTS

Chaque matière se compose de 20h de CM et 10h de séminaire.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

UEC1 (coefficient 1 - 9,5 ECTS)

4 matières obligatoires :

- > Droit des sociétés (20h CM + séminaire 15h / 3 ECTS)
- > Droit international privé (20h CM + séminaire 15h / 3 ECTS)
- > Conférence de méthode ou droit constitutionnel (20h / 2 ECTS)
- > Langue (20h / 1.5 ECTS) :
 - > Au Vietnam : langue française pour les étudiants non francophones et langue vietnamienne pour les étudiants francophones ;
 - > Au Cambodge : langue française pour les étudiants non francophones et langue khmère pour les étudiants francophones.

Chaque matière est évaluée par un oral ou un écrit noté sur 20 (coefficient 1), à l'exception de la « Conférence de méthode ou droit constitutionnel » qui est sanctionné par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- > Contrats internationaux (régime de l'obligation) - 10 ECTS
- > Droit des sûretés et du crédit - 10 ECTS

Chaque matière se compose de 20h de CM et 10h de séminaire.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

UEC2 (coefficient 1 - 10,5 ECTS)

4 matières obligatoires :

- > Droit de la propriété intellectuelle (20h CM+ séminaire 15h / 3 ECTS)
- > Droit du commerce international (20h CM + séminaire 15h / 3 ECTS)
- > Droit de l'Organisation mondiale du commerce (20h CM + séminaire 15h / 3 ECTS)
- > Langue (20h / 1.5 ECTS) :
 - Au Vietnam : langue française pour les étudiants non francophones et langue vietnamienne pour les étudiants francophones ;
 - Au Cambodge : langue française pour les étudiants non francophones et langue khmère pour les étudiants francophones.

Chaque matière est évaluée par un oral ou un écrit noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques

Une note inférieure à 6/20 à une épreuve écrite est éliminatoire sauf décision contraire du jury.

Une absence injustifiée à une seule épreuve entraîne l'ajournement.

Langues :

La formation s'adresse à des francophones.



L'enseignement se déroule principalement en langue française et en langue vietnamienne.

Un enseignement de langue française (20h) est dispensé aux étudiants vietnamiens. Inversement un enseignement de langue vietnamienne (20h) est dispensé aux étudiants français.

2e année (60 ECTS)

Semestre 1 (40 ECTS)

5 matières obligatoires :

- > Droit pénal des affaires - 8 ECTS
- > Droit bancaire - 8 ECTS
- > Droit de l'arbitrage ou contentieux international - 8 ECTS
- > Droit social international (professeur vietnamien ou cambodgien) - 8 ECTS
- > Droit fiscal des affaires ou droit fiscal international - 8 ECTS

Chaque matière se compose de 20h de CM et 15h de séminaire.

Evaluation :

- > Droit pénal des affaires, épreuve écrite de 4h notée sur 20 (coefficient 2)
- > Droit bancaire, épreuve écrite de 4h notée sur 20 (coefficient 2)
- > Droit de l'arbitrage ou contentieux international, épreuve orale notée sur 20 (coefficient 2)
- > Droit social international, épreuve orale notée sur 20 (coefficient 2)
- > Droit fiscal des affaires ou droit fiscal international, épreuve orale notée sur 20 (coefficient 2)

Semestre 2 (20 ECTS)

Branche professionnelle : Stage professionnel (8 semaines minimum entre février et juin) avec rédaction d'un rapport de stage.

Rédaction d'un rapport de stage noté sur 20 (coefficient 4).

Branche recherche : Rédaction d'un mémoire de recherche.

Rédaction d'un mémoire de recherche noté sur 20 (coefficient 4).

Règles spécifiques

Une note inférieure à 6/20 à une épreuve écrite, au rapport de stage ou au mémoire de recherche est éliminatoire sur décision contraire du jury.

Une absence injustifiée à une seule épreuve entraîne l'ajournement.

Les étudiants ayant poursuivi cette formation avec succès pourront se lancer par la suite dans divers secteurs professionnels en tant que spécialistes de droit des affaires : entreprises, administration du commerce, juridictions civiles ou commerciales, chambres de commerce et d'industrie, organisations internationales du commerce, etc.

Exemples de métiers :

Juriste d'entreprise ; juriste de banque ; avocat ; magistrat ; fonctionnaire dans l'administration spécialisée dans des organisations internationales ; juristes dans des organisations relatives au commerce international (OMC, CNUDCI).

Poursuite d'études : Il existe déjà une école doctorale à Hanoï qui offre une formation juridique francophone dans des conditions raisonnables à l'égard des titulaires d'un master de droit français.